

1) Charte équipe :

- Suite à un différend sur le mode de sélection de joueurs en équipe, un membre de l'équipe a été rencontré par Gilles, Jean Damien et Franck.

Cette réunion s'est bien passée et mieux puisqu'il a été proposé d'étudier un projet sur 3 ans en vue de faire monter l'équipe fanion en division régionale.

Ce projet s'articulera autour d'entraînement d'équipe, et des compétitions à définir ensemble.

Le bureau attend la proposition à venir.

Cette expérience nous confirme qu'en cas de différend avec un membre, il est préférable de le rencontrer.

Le bureau va revisiter la charte équipe existante pour une mise à jour et statuer sur sa mise en place.

Nous rencontrons aussi quelques problèmes de comportement avec certains jeunes de l'EDG, que fait-on ? Il paraît important de sensibiliser et responsabiliser nos jeunes au regard des mauvais comportements (pratique du vélo aux abords du trou n°1, jouer sans réservation, entraînement approche sur le putting green, etc...)

Dans un 1er temps l'AS doit recadrer nos 2 jeunes au coup par coup.

2) Communication aux membres :

On note des améliorations (frémissement), et des remontées de la part de nos membres mais il y a encore beaucoup de travail pour atteindre notre cible un dialogue dans les deux sens vers nos membres.

Afin de soulager Richard PETIT, Marc VALERY va s'impliquer encore plus sur la gestion du site.

Par ailleurs, nous remercions Richard qui a mis à jour les listes de diffusion des mails de nos membres AS.

3) Inscription aux compétitions :

Règlement d'épreuve compétition Saint Jean de Monts validé en séance.

Starters :

Par suite d'un retard lors du départ d'une compétition, le starter a décidé d'accompagner le joueur directement au trou n°2 en lui signifiant qu'une croix, été réservée pour le résultat au trou n°1. Cette décision n'a pas été appréciée par le joueur. Le bureau donne entièrement raison sur les choix faits par le starter. Ce dernier est et doit rester maître des règles du jeu sur notre parcours.

A partir de ce jour, les starters devront se munir du talkie-walkie et feront un check 5 minutes avant l'horaire de départ avec le secrétariat afin de valider la présence des joueurs.

Pour chaque compétition, il sera reprécisé l'heure de départ du joueur et sa présence obligatoire, 10 minutes avant. Les retards importants et non motivés entraîneront la disqualification de la compétition.

Pour cet été, le bureau a décidé que les starters bénévoles seront gérés par L'AS et que la SA s'occupera de trouver le commissaire de jeu.

4) SGPDLL :

Les 13/14 septembre aura lieu la rencontre Bretagne/Pays de Loire en Bretagne sur les parcours de Ploemeur et Val Queven (6 joueurs).

Cette année, le board a privilégié la sélection des couples SGPDLL ayant fait les compétitions 2022.

L'AS a donné son accord pour prendre à sa charge, le montant des inscriptions équipe (400€) et l'hébergement à hauteur de 50 %.

Les frais de déplacement, la restauration et 50%de l'hébergement seront à la charge des joueurs.

Les couples pressentis sont : Familles Pennington, Martinigol et Valéry

5) Challenge vétéran

Toulouse du 4 au 8 septembre (6 joueurs) :

Richard prépare le budget pour ce déplacement d'équipe de 4 jours, pas de véhicule particulier mais un déplacement en minibus (environ 400€) et réservation probable de 2 Mobil-homes (environ 500€). C'est une compétition par équipe et l'esprit d'équipe se doit prévaloir.

6) Compétition :

- Coupe de ville de Saint Jean de Monts/ La dotation de la ville est de 2500€.

Le bureau a décidé de mettre en place une pause gourmande au trou n°9, de privilégier un cocktail classique + une remise des prix avec de nombreux cadeaux.

- Trophée ou Grand Prix de Saint Jean de Monts en 2023 ?

Le bureau privilégie une compétition de type Grand Prix et Jean Damien préconise d'organiser cette compétition en septembre 2023.

Attention, nous aurons besoin de nombreux bénévoles pouvant donner de leur temps afin de réussir ce défi de taille, mais supra motivant.

7) Pique-nique School Gift Trophy:

George DONES (La Mie Caline) a gracieusement offert tous les repas pour les enfants et nous l'en remercions.